

Nom : *Avry*

Prénoms : *Séon Hbenru* Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : *1*

Classe de mobilisation :

ETAT CIVIL.

Né le *1^{er} Décembre 1893*, à *Fernantes* canton de *Songué*, département de *Maine-et-Loire*, résidant à *Fernantes*, canton de *Songué*, département de *Maine-et-Loire*, profession de *cultivateur*

filz de *Avry maria* et d' , domicilié à *Fernantes*, canton de *Songué*, département de *Maine-et-Loire*

Marié à

SIGNALEMENT.

Cheveux *Blonds*, Yeux *bleus foncé*
 Front *moyen vertical*, Nez *redoublé*
 Visage *plein*, Renseignements physiognomiques complémentaires :

Taille : 1 mètre *65* centimètres.
 Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.
 Marques particulières :

Degré d'instruction : *9*

DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° *1* de la liste du canton de *Songué*
 Classé dans la *1^{re}* partie de la liste en 1913.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES

Incorporé à compter du 2 Décembre 1913. Dirigé le 9 Décembre. Arrivé au corps le 15 Décembre 1913. Disparu le 17 septembre 1914 à Grouy (Aisne) présumé blessé a. m. g. le 7 juin 1916 n° F. 1. 7. 055. Déclaré à la date du 17 septembre 1916 à Grouy, par jugement déclaratif rendu par le Tribunal de Saizé le 18 mai 1920 (avis du 4 gouarts à 47 R 20)

Armée active } *4^e Rég^t de zouaves*
 Disponibilité et réserve de l'armée active }
 Armée territoriale et sa réserve }
 Armée territoriale et sa réserve }

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D' domicile. R. RÉSIDENCE.

ANTECÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

CAMPAGNES. *Contre l'Allemagne : du 2 août 1914 au 14 septembre 1914*

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.

Réserve... 1^{er} dans l' , du au
 2^e dans l' , du au
 Supplémentaires (dans l' , du au

Armée territoriale. 1^{er} dans l' , du au
 Supplémentaires (dans l' , du au

... aux hommes du service de { Du au
 ... des voies de communication { Du au

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services ont été inscrits sur un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).